

POSTE DE DIRECTION DANS LE RESEAU REP

Ecoles élémentaires de LAVELANET

1 – POSTE	<p>☞ Intitulé : Poste de direction d'école dans le Réseau d'Education Prioritaire (REP)</p> <p>☞ Lieu de rattachement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecole de LAVELANET Lamartine : 10 classes ordinaires et 2 Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS école) • Ecole de LAVELANET George Sand : 8 classes ordinaires <p>☞ Dispositions : décharge de direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecole de LAVELANET Lamartine : 50 % de décharge • Ecole de LAVELANET George Sand : 25 % de décharge <p>☞ Public concerné : Ce poste n'est accessible qu'à des enseignants inscrits sur la liste d'aptitude de directeur de 2 classes et plus. Une expérience antérieure en tant que directeur est vivement souhaitée.</p>
2 – MISSIONS	<p>MISSIONS DU DIRECTEUR D'ECOLE : Les mêmes fonctions que tous les directeurs d'école :</p> <p>☞ Assurer l'animation de l'équipe enseignante dans le cadre d'une école située en REP.</p> <p>☞ Organiser et animer les différentes réunions internes et externes (réunions de cycle, réunions PPRE, réunions d'équipe éducative...).</p> <p>☞ Mettre en œuvre un suivi des modalités d'évaluation des acquis des élèves et contribuer à une régulation des programmations.</p> <p>☞ Assurer un suivi précis des élèves les plus fragiles et être particulièrement attentif à l'absentéisme.</p> <p>☞ Contribuer à la mise en œuvre d'un partenariat de proximité avec les différents dispositifs locaux (ALAE, ADS, services de soins, ...).</p> <p>☞ Travailler avec les services de la mairie pour assurer la gestion dynamique de l'école.</p> <p>-----</p> <p>MISSIONS SPECIFIQUES REP :</p> <p>☞ Travailler en synergie, selon différentes modalités, avec les équipes des écoles REP, les équipes des Collèges et les partenaires associés.</p> <p>☞ Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école et du Contrat d'objectifs REP.</p> <p>☞ Participer aux différentes réunions du Comité Exécutif REP et contribuer activement à ses travaux.</p> <p>☞ Elaborer et renseigner les différents outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le coordonnateur secrétaire du Comité Exécutif REP.</p> <p>☞ Rendre compte des progrès des élèves selon les modalités établies par le Comité Exécutif REP.</p> <p>☞ Aider à identifier, parmi les professeurs des écoles, les responsables des projets éligibles pour la part modulable de l'indemnitaire.</p>
3 – QUALITES REQUISES	<p>☞ Disponibilité.</p> <p>☞ Bonne connaissance du système éducatif et des textes concernant l'Education Prioritaire et le dispositif REP.</p> <p>☞ Solides compétences pédagogiques.</p> <p>☞ Qualités de dialogue et de relationnel.</p>

Personne en charge du dossier :

M. PETIOT Jean Michel - IEN FOIX Haute Ariège et Pyrénées Cathares - **05.67.76.52.77**